



MANIFESTATION ASSOCIATIVE - DEMANDE D'AUTORISATION MUNICIPALE OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC / EMISSIONS SONORES STATIONNEMENT / CIRCULATION / FERMETURE DE RUE

- ▶ Seules les associations massicoises, référencées auprès des services de la ville (espaceassociatif@mairie-massy.fr), peuvent déposer une demande.
- ▶ Ce formulaire est à renseigner et à envoyer **minimum 1 mois avant la date de l'évènement**.
- ▶ Cette demande fera l'objet d'une étude de faisabilité et devra être approuvée et validée par la ville de Massy. Une réponse vous sera adressée sous 15 jours.

Association ou Direction Municipale		Direction de rattachement	
Représentée par :		En qualité de :	
Mail :		Téléphone :	
Adresse siège social :			
Localité :		Code Postal :	

MANIFESTATION

<input type="checkbox"/>	Intitulé :			
	Date :	Horaires de :	à	
	Lieu :			

DEMANDE D'AUTORISATION D'EMISSIONS SONORES :

Lieu de diffusion :				
Date(s) et heure(s)	Du (Date de début)	À (heures de début)	Au (date de fin)	À (heures de fin)

DEMANDE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC :

Adresse détaillée de l'espace public occupé :				
Date(s) et heure(s)	Du (Date de début)	À (heures de début)	Au (date de fin)	À (heures de fin)

DEMANDE D'INTERDICTION DE STATIONNER & DE CIRCULER - FERMETURE DE RUE :

Nom et n° des rues concernées :				
Date(s) et heure(s)	Du (Date de début)	À (heures de début)	Au (date de fin)	À (heures de fin)

Plan, schéma ou photo aérienne Oui Non

À Massy, le :

Signature

Envoyer le formulaire minimum
1 mois avant la manifestation :

SPORT

Manifestations sportives

EVA

Autres manifestations